

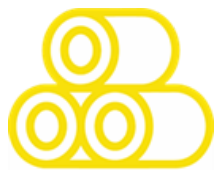
En quoi l'agrivoltaïsme est complémentaire de votre projet de séchage ? Une opportunité de cofinancement pour tous les agriculteurs



Apporter une solution de
financement du séchoir



Produire de l'énergie
renouvelable compétitive



Améliorer la qualité des fourrages
et des productions végétales



Diminuer l'impact des sécheresses
sur les cultures fourragères

Le soutien d'une activité agricole pérenne est l'objectif premier de BASE !



L'énergéticien

- Il exploite les panneaux PV
- Il construit le séchoir thermovoltaïque
- Il loue la parcelle à très long terme au propriétaire



L'agriculteur

- Il entretient et exploite le parc agrivoltaïque : productions végétales ou pâturage
- Il bénéficie du séchoir thermovoltaïque
- Il bénéficie d'un revenu complémentaire garanti